



**REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA**  
*Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana*

-----  
**CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE JOSEPH RASETA BEFELATANANA**

## **Avis de Consultation Ouverte**

**N° 05/MSANP/SG/DGFS/CHU JRB/PRMP**

1. Le **CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE JOSEPH RASETA BEFELATANANA** invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivants sous plis fermés pour " **Fourniture des instruments spécialisés du Centre Hospitalier Universitaire Joseph Raseto Befelatanana "à commande "** ".  
Les fournitures constituent un lot unique indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2004 – 009 du 26 Juillet 2004 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation À commande.

3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

Adresse : **Bâtiment de la Direction Générale de Fourniture des Soins porte N°13**

Rue : **0**

Etage / Numero de Bureau : **PORTE N°12**

4. Pour le candidat désirant soumissionner, le Dossier de Consultation ouverte, version électronique, doit être tiré à la **CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE JOSEPH RASETA BEFELATANANA, PORTE N12** et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de :

. 1<sup>er</sup> Paiement à effectuer auprès de l'agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics Immeuble Plan Anosy (ou, au nom du Régisseur de recette de la Commission Région des marchés)

- Lot 1: vingt mille Ariary (Ar20 000.00)

- Lot 1: vingt mille Ariary (Ar20 000.00)

- Lot 1: vingt mille Ariary (Ar20 000.00)

- Lot 1: vingt mille Ariary (Ar20 000.00)

- Lot 1: vingt mille Ariary (Ar20 000.00)

- Lot 1: vingt mille Ariary (Ar20 000.00)

. 2<sup>ème</sup> Paiement à effectuer auprès de **CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE JOSEPH RASETA BEFELATANANA, PORTE N12.**

- Lot 1: quarante mille Ariary (Ar40 000.00)

- Lot 1: quarante mille Ariary (Ar40 000.00)

- Lot 1: quarante mille Ariary (Ar40 000.00)

- Lot 1: quarante mille Ariary (Ar40 000.00)

- Lot 1: quarante mille Ariary (Ar40 000.00)

- Lot 1: quarante mille Ariary (Ar40 000.00)

Le paiement devra être effectué auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Régisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés).

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce

- Soit par chèque Bancaire.

5. Les plis devront parvenir **Bâtiment de la Direction Générale de Fourniture des Soins porte N°13** au plus tard le **27/04/2026 à 11 H 00 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

7. La garantie de soumission n'est pas requise.



à ..... Le 16/04/2026  
La Personne Responsable des Marchés Publics